

FORMATION REGIONALE D'ASSISTANT

Programme de la formation – 15 heures

1 – Les compétences administratives – 4 heures

- rappel sur la loi de 1901
- les différents partenaires du club
- l'organisation du sport en France
- le fonctionnement de l'association
- l'accueil et l'information au sein du club

2 – Les compétences pédagogiques – 2 heures

- le plan de la séance
- le matériel pédagogique

3 – Les compétences sécuritaires – 3 heures

- le POSS
- le règlement intérieur
- les consignes de sécurité

4 – Les compétences sportives – 6 heures

- Le Sauv'Nage et le Passeport de l'Eau
- les bases techniques et réglementaires en :
 - natation course
 - water-polo
 - natation synchronisée
 - plongeon